AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP 23-9-65 405582

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 40-00-74)
(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MAYENNE, MORBIHAN, ORNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Route de Fougères - RENNES, (face à l'Hippodrome)
C. C. P. : RENNES 9.404-94

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

SUPPLEMENT N° 2 AU BULLETIN N° 60 — 22 SEPTEMBRE 1965

/ INFORMATIONS /

POMMIERS - POIRIERS

- Maladies de conservation : Pour assurer une meilleure conservation des variétés de pommes et poires devant subir un stockage de longue durée, effectuer un traitement fongicide dès réception du présent avis.

CEREALES

- Mouche grise : Les meilleurs résultats contre cet insecte sont obtenus par enrobage de la semence avec un produit à base de Lindane. Celui-ci doit être employé à la dose de 150 grs de matière active par quintal.

La lutte contre les champignons des semences d'une part, et contre les corbeaux d'autre part, s'effectuant également par enrobage des graines, il conviendra de choisir une spécialité mixte contenant à la fois un fongicide, un corvifuge et du Lindane.

Les spécialités mixtes n'étant cependant pas suffisamment riches en cet insecticide pour détruire les larves de la Mouche grise des céréales, il sera indispensable d'ajouter à celle employée un produit commercial à forte teneur en Lindane (75 à 90 %), de telle sorte que la dose de 150 grs de matière active au quintal soit atteinte.

TOMATES

- Mildiou - Botrytis : Avant la mise sous chassis des cultures d'arrière saison, effectuer un traitement anti-mildiou, additionné de Thirame.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

F. BARBOTIN et G. PAITIER.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. DELOUSTAL.

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

P 104